

RENCONTRE TRIPARTITE DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**DU BURKINA FASO,
DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE,
ET DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI**

Communiqué final

1

1. Dans le cadre du renforcement des liens historiques d'amitié, de fraternité, de solidarité et de coopération entre le Burkina Faso, la République de Guinée et la République du Mali, et sur instruction des plus Hautes Autorités des trois pays, une réunion tripartite des Ministres des Affaires Étrangères du Burkina Faso, de la République de Guinée et de la République du Mali s'est tenue les 08 et 09 février 2023, à Ouagadougou, au Burkina Faso.
2. La délégation burkinabè était conduite par **Son Excellence Madame Olivia Ragnagnewendé ROUAMBA**, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur.
3. La délégation guinéenne était conduite par **Son Excellence Docteur Morissanda KOUYATE**, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Établis à l'Étranger.
4. La délégation malienne était conduite par **Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP**, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale.
5. Au cours de leur séjour, les délégations guinéenne et malienne ont été reçues en audience par **Son Excellence Le Capitaine Ibrahim TRAORE**, Président de la Transition, Chef de l'État du Burkina à qui elles ont transmis les messages d'amitié, de fraternité et de solidarité de **Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA**, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali et de **Son Excellence Le Colonel Mamadi DOUMBOUYA**, Président de la Transition, Président du Comité National de Rassemblement pour le Développement (CNRD), Chef de l'État, Chef Suprême des Armées de la République de Guinée.
En réponse, Son Excellence Le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président de la Transition, Chef de l'État du Burkina, a donné des instructions afin de traduire en acte concret la vision commune des trois Chefs d'État.
6. Les délégations, burkinabè, guinéenne et malienne ont eu des séances de travail au cours desquelles elles ont passé en revue des sujets d'importance majeure et d'intérêt commun, notamment la réussite des processus de transition devant conduire au retour à l'ordre constitutionnel apaisé et sécurisé, la promotion de la bonne gouvernance, la mutualisation des moyens pour relever les défis sécuritaire, économique et humanitaire, le renforcement de leur relation tripartite par la dynamisation de l'axe Bamako – Conakry – Ouagadougou, ainsi que la concertation sur les questions sous régionales, régionales et internationales.
7. Conscient du contexte de la présente réunion, les Chefs de délégation se sont félicités de la vision commune que partagent leurs trois Chefs d'État, laquelle vision s'inspire de l'engagement panafricain des pères fondateurs et des leaders historiques des trois pays en faveur de la souveraineté, de la paix, de la coopération et de l'intégration des peuples.

2

8. Tout en réaffirmant leur attachement aux objectifs et principes de la CEDEAO et de l'Union Africaine, ils se sont engagés à répondre aux aspirations des populations de leurs pays respectifs et à faire de l'axe Bamako – Conakry – Ouagadougou, un domaine stratégique et prioritaire pour le développement du commerce, des transports, de l'approvisionnement en produits de première nécessité, de la formation professionnelle, du développement rural, de l'exploitation minière, de la culture et des arts, ainsi que de la lutte contre l'insécurité.
9. Pour ce faire, les Chefs de délégation ont noté :
- la nécessité de mettre en place et d'institutionnaliser un cadre permanent de concertation entre les trois pays ;
 - la tenue de consultations politiques et diplomatiques au plus haut niveau afin de faire de ce partenariat Bamako - Conakry - Ouagadougou un axe gagnant pour le bien-être des populations;
 - le renforcement de la solidarité en vue d'assurer la sécurité.
10. En termes de perspectives, les points suivants ont été retenus :
- la facilitation de la fourniture en hydrocarbures et en énergie électrique entre les trois pays;
 - le développement du commerce et des transports depuis le port de Conakry jusqu'au Burkina Faso, en passant par le Mali ;
 - l'organisation de l'exploitation minière entre les trois pays ;
 - la mobilisation des ressources nécessaires en vue de réaliser le projet de construction du chemin de fer Conakry- Bamako- Ouagadougou ;
 - la réhabilitation et la construction des routes internationales entre les trois pays, devant servir de leviers de croissance économique et faciliter la libre circulation des populations et de leurs biens ;
 - la dynamisation des échanges économiques et commerciaux ;
 - le renforcement de la coopération dans le développement rural, de l'environnement et de la formation professionnelle.
11. Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité dans la bande Sahélo saharienne, les délégations burkinabè, guinéenne et malienne ont relevé la nécessité de conjuguer leurs efforts et ceux des pays de la sous-région et de la région pour faire face à ce fléau. Mesurant l'ampleur du défi à l'échelle régionale et l'interconnexion des sources de déstabilisation, elles appellent à une mise en cohérence des actions au niveau régional sur la base des efforts bilatéraux déjà mis en œuvre.
12. Abordant la question de la coopération au sein des instances sous régionales, régionales et internationales, les Chefs de délégation s'engagent à renforcer le partenariat entre les trois pays au sein de ces instances.
13. Tout en encourageant la recherche de solutions endogènes aux défis auxquels leurs pays sont confrontés, les Ministres ont réaffirmé leur engagement à examiner tout partenariat qui respecte leur souveraineté et répond aux besoins

3

de leurs populations. Pour ce faire, ils ont réitéré leur attachement aux principes de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

14. En outre, ils ont déploré les sanctions imposées de façon mécanique qui ne tiennent souvent pas compte des causes profondes et complexes des changements politiques. A cet effet, ils ont indiqué que ces décisions de suspension empêchent la participation de leurs pays aux instances statutaires de la CEDEAO et de l'Union Africaine et particulièrement celles traitant des défis majeurs auxquels ils sont les plus concernés tels l'insécurité, les questions humanitaire et de développement économique durable.
15. Abordant la question de l'impact desdites mesures, les trois délégations ont relevé que celles-ci :
- touchent des populations déjà meurtries par l'insécurité et les instabilités politiques,
 - privent la CEDEAO et l'Union Africaine de la contribution des trois pays nécessaire pour relever les défis majeurs,
 - portent atteinte à la solidarité sous régionale et africaine qui constitue le principe cardinal de l'intégration, de la coopération régionale et continentale.
16. A cet égard, ils en appellent à un appui technique, financier, concret et conséquent aux efforts de sécurisations et à accompagner le processus de retour à un ordre constitutionnel normal.
17. Soucieux du principe d'équité, ils ont convenu de mutualiser leurs efforts et d'entreprendre des initiatives communes pour la levée des mesures de suspension et autres restrictions.
18. Au terme de leur séjour au Burkina Faso, les Ministres des Affaires Étrangères de la République de Guinée et de la République du Mali ont, au nom de leurs Chefs d'État, remercié le Président de la Transition, Chef de l'État du Burkina, le Peuple et le Gouvernement du Burkina Faso pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité authentique africaine.


Fait à Ouagadougou, le 09 février 2023

Pour le Burkina Faso



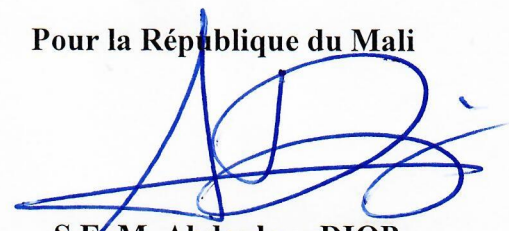
S.E. Mme Olivia Ragnagnewendé ROUAMBA
Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération
Régionale et des Burkinabés de l'Extérieur

Pour la République de Guinée



S.E. Dr. Morissanda KOUYATE
Ministre des Affaires Étrangères, de
l'Intégration Africaine et des Guinéens Établis
à l'Étranger

Pour la République du Mali



S.E. M. Abdoulaye DIOP
Ministre des Affaires Étrangères
et de la Coopération Internationale

is